



Avis de consultation de radiodiffusion et de télécom CRTC 2011-344-2

Version PDF

Autres références : 2011-344, 2011-344-1

Ottawa, le 8 juin 2011

Cueillette d'informations sur les services de programmation alternatifs du système canadien de radiodiffusion

Prorogation de la date limite des interventions/observations au 5 juillet 2011

À la suite de la publication de l'avis de consultation de radiodiffusion et de télécom 2011-344, le Conseil a reçu des requêtes visant à proroger la date limite pour le dépôt des interventions/observations.

Après avoir tenu compte des requêtes, le Conseil conclut qu'une prorogation de la date limite est justifiée.

Par conséquent, le Conseil proroge la date limite pour le dépôt des interventions/observations jusqu'au **5 juillet 2011**. Le Conseil n'entend pas reporter davantage cette date limite.

Secrétaire général